



**COMMUNE DE BOUST
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE EST
CANTON DE CATTENOM**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à 20 heures 00, le Conseil municipal de la commune de BOUST, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie BIRCK, Maire.

Membre du Conseil Municipal

Élus : 15

En fonction : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents

Sylvie BIRCK, Éric DUMONT, Céline FELTEN, Cyril LAUTERFING, Hélène SUK, Marc WEBER, Muriel HUBERT, Anne CORTESE, Fabrice POIREL, Morgane HEIN, Lucas FELTEN, Maryse GROSSE, Calogero PACI

Absents excusés :

Patrick KRIEG, Grégory BREUIL

Absent avec procuration :

Patrick KRIEG donne procuration à Sylvie BIRCK

Secrétaire de séance :

Hélène SUK

Le quorum étant atteint, Madame la Maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29 avril 2026
2. Solde des contributions 2025 et contributions 2026 au SIVU ECLOS
3. Renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID)
4. Commissions communautaires : proposition de participation des conseillers municipaux

Madame la Maire rappelle que le compte-rendu de la séance du 29 avril 2026 a été transmis préalablement à l'ensemble des conseillers municipaux.

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 29 avril 2026.

Résultat du vote :
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0
Dont vote par procuration : 1

Madame la Maire expose au Conseil municipal que le SIVU ECLOS a transmis le montant des contributions restant dues au titre de l'exercice 2025 ainsi que les contributions appelées pour l'exercice 2026.

Après présentation des montants et échanges entre les membres du Conseil municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le versement du solde des contributions 2025 au SIVU ECLOS s'élevant à 26 087 € ;
- APPROUVE le montant des contributions 2026 s'élevant à 136 000 €;
- AUTORISE Madame la Maire à procéder au mandatement des sommes correspondantes ;
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Résultat du vote :
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0
Dont vote par procuration : 1

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder au renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID), conformément à l'article 1650 du Code général des impôts.

Elle rappelle que cette commission est composée du Maire ou de son adjoint délégué, président de la commission, ainsi que de commissaires titulaires et suppléants désignés par la Direction départementale des finances publiques parmi une liste proposée par le Conseil municipal.

La liste suivante est proposée :

Titulaires	Suppléants
Sylvie BIRCK	Jean-Pierre ALBANESE
Éric DUMONT	Gérard COQUEREAU
Céline FELTEN	Germaine BALVA
Cyril LAUTERFING	Julien MARX
Hélène SUK	Denis KAIL
Marc WEBER	Astrée DONDELINGER
Maryse GROSSE	Thierry COLLIN
Patrick KRIEG	Guy BOUSSER
Anne CORTESE	Jean-Marie DILLENSEGER

Titulaires	Suppléants
Fabrice POIREL	Guytaine CANCELLI
Morgane HEIN	Sébastien JUTEAU
Lucas FELTEN	Loïc DEPRET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- PROPOSE la liste des contribuables ci-dessus pour la constitution de la Commission communale des impôts directs ;
- AUTORISE Madame la Maire à transmettre cette liste aux services fiscaux compétents.

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Dont vote par procuration : 1

Madame la Maire informe le Conseil municipal que des conseillers municipaux ont la possibilité de participer aux différentes commissions communautaires, hormis la Commission des Finances composée des Maires des communes membres.

Elle précise que la représentation des conseillers municipaux ne peut dépasser 50 % de la représentation des conseillers communautaires.

Les propositions suivantes sont présentées :

- Politique de l'eau, de l'assainissement et de la GEMAPI : Marc WEBER
- Suivi des travaux et gestion des équipements communautaires : Éric DUMONT
- Politique sport et culture : Céline FELTEN
- Développement numérique et nouvelles technologies de l'information et de la communication : Muriel HUBERT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- PROPOSE les conseillers municipaux susmentionnés pour participer aux commissions communautaires ;
- AUTORISE Madame la Maire à transmettre ces propositions à la Communauté de communes de Cattenom et Environs.

Résultat du vote :

Pour : 13

Contre : 0

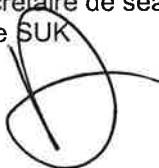
Abstention : 1

Dont vote par procuration : 1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Fait et délibéré à BOUST, le 20 mai 2026.

La secrétaire de séance,
Hélène SUK



La Maire,
Sylvie BIRCK

